



La Commission Administrative Paritaire des ADJAENES s'est réunie le lundi 11 juin 2018 à 14h au Rectorat de l'Académie de Reims.

Monsieur Cyrille Bourgery présidait cette commission.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 09 juin 2017
- 2/ Mouvement intra-académique 2018
- 3/ Avancement 2018
- 4/ Titularisations 2018
- 5/ Demandes de détachement entrant
- 6/ Information sur les congés de formation professionnelle
- 7/ Questions diverses.

**1/ Approbation du procès-verbal du 09 juin 2017 : non approuvé.**

Les organisations syndicales ont demandé à Monsieur PIERI, DGS à l'URCA à ce que les postes de l'AENES vacants au sein de l'Université soient communiqués au mouvement académique.

**2/ Mouvement intra-académique 2018 :**

51 demandes pour un taux de satisfaction de 54.90 %

(Rappel 2017 : 56 demandes au total pour un taux de satisfaction de 62 %)

**A noter : 4 avis défavorables pour ancienneté sur poste de moins de 3 ans.**

1 personne a été exceptionnellement rattachée au mouvement du fait de sa titularisation au 1<sup>er</sup> mars 2018 (AMIA fermé) et a pu obtenir un poste resté vacant dans la Haute-Marne.

**Entrants dans l'Académie de Reims :**

7 possibilités – 4 entrants : tous obtiennent un avis favorable.

3 obtiennent un poste – 1 personne sera contactée par le Rectorat afin d'élargir ses vœux.

## **Changement d'affectation de 6 adjoints stagiaires :**

3 demandes de changement d'affectation d'adjoints stagiaires sont accordées sur poste complet  
1 en attente d'affectation par le Rectorat  
1 ayant obtenu un poste profilé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne  
1 personne qui reste sur son poste.

## **Liste des postes vacants à l'issue du mouvement :**

### **Ardennes**

*Collège Robert de Sorbon RETHEL : 1 poste non gestionnaire*

*Collège Vallière SAULT LES RETHEL : 1 poste secrétariat*

*Lycée Paul Verlaine RETHEL : 1 poste non gestionnaire*

*Collège CARIGNAN : 1 poste non gestionnaire*

*Collège Rouget de Lisle CHARLEVILLE + Lycée Armand Malaise CHARLEVILLE : 2 1/2 postes non gestionnaires*

*LP Simone Weil CHARLEVILLE MEZIERES*

*½ poste secrétariat CIO de Charleville-Mézières – ½ poste secrétariat Ipo Paul Verlaine RETHEL*

### **Aube**

*Lycée Joliot Curie + Lycée Diderot ROMILLY SUR SEINE : 2 1/2 postes sans spécialité*

*Collège Le Noyer Marchand ROMILLY SUR SEINE : 1 poste secrétariat*

*Collège Le Noyer Marchand ROMILLY SUR SEINE : ½ poste non gestionnaire*

*IEN TROYES : 1 poste secrétariat*

*Collège Pierre Labonde MERY SUR SEINE : 1 poste non gestionnaire*

*½ poste secrétariat Collège Pithou de Troyes – ½ poste secrétariat CIO de Troyes*

*Collège Nicolas Bourbon VENDREUVE SUR BARSE + Collège Charles Delaunay LUSIGNY SUR BARSE : 2 1/2 postes non gestionnaires*

### **Haute-Marne**

*Lycée Emile Baudot WASSY : 1 poste sans spécialité*

*Collège des Trois Provinces FAY BILLOT : 1 poste secrétariat*

*IEN JOINVILLE : 1 poste secrétariat*

*EREA WASSY : 1 poste secrétariat*

*Lycée Diderot LANGRES : 2 postes non gestionnaires*

## **Marne**

*Collège Raymond Sirop GUEUX : 1 poste sans spécialité*

*Collège Terres Rouges EPERNAY : 1 poste secrétariat*

*Lycée Jean Jaurès REIMS : 2 postes non gestionnaires*

*Lycée Roosevelt REIMS : 1 poste secrétariat*

*Collège Paul Fort REIMS + collège Billa TINQUEUX : 2 1/2 postes secrétariat*

*½ poste Collège Côte Legris EPERNAY – ½ poste Collège d'AY*

### **3/ Avancement 2018**

***Pour l'avancement du grade d'ADJAENES à celui d'ADJAENES Principal 2ème classe :***

***10 promotions pour 26 promouvables***

Art. 10-1 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 : sont concernés les adjoints administratifs en activité, ayant atteint le 5<sup>e</sup> échelon de leur grade et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans le grade au 31 décembre 2018.

Ancienneté dans la fonction publique : 1 point par an

Ancienneté dans l'éducation nationale : 1 point par an

Ancienneté dans le grade d'Adjoint Administratif : 2 points par an

Accès à la catégorie C par concours ou examen professionnel : 5 points

Évaluation d'aptitude

#### **A noter :**

***2 avis défavorable que nous n'arriverons pas à faire lever ; sont alors promu(e)s :***

Sont donc promouvables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

ALBIERO	FLORENCE	0511296G U REI CHAMPAGNE ARDEN REIMS CEDEX
LAVIGNE	ALEXANDRA	0101060Y UTT T UNIVERSITE TECH TROYES CEDEX
GAUTHIER	NATHALIE	0529999L D.S.D DE LA HAUTE-MAR CHAUMONT CEDEX
GODET	DOMINIQUE	0510070Z RECTO ACADEMIE DE REI REIMS CEDEX
RAMOS	KARINE	0510070Z RECTO ACADEMIE DE REI REIMS CEDEX
MUSSET	NATHALIE	0520039K CLG LOUISE MICHEL CHAUMONT CEDEX
BANTEAU	CHRISTELLE	0080047H LP LY JEAN-BAPTISTE C SEDAN
BLAN	CELINE	0080036W CLG JEAN ROGISSART NOUZONVILLE
STEPHAN	NADINE	0100025Y LPO LES LOMBARDS TROYES CEDEX
ROUYER	LAURENCE	0520844K LGT EDME BOUCHARDON CHAUMONT CEDEX

**Pour l'avancement du grade d'ADJAENES Principal 2ème classe à celui d'ADJAENES Principal 1ère classe :**

**23 promotions pour 279 promouvables**

NB : l'actuel grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe est issu de la fusion des anciens grades ADJAENES 1<sup>ère</sup> classe et ADJAENES P2. C'est la somme des services de ces 2 anciens grades qui est prise en compte pour le calcul de l'ancienneté de grade.

Art. 10-2 du décret 2016-580 du 11 mai 2016 : sont concernés les adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 4<sup>ème</sup> échelon de leur grade et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au 31 décembre 2018

Ancienneté dans la fonction publique : 1 point par an

Ancienneté dans l'éducation nationale : 1 point par an

Ancienneté dans le grade d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe : 2 points par an

Évaluation d'aptitude

Sont donc promouvables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

BOUVART CLASSE N°1 URCA	SANDRINE	0511296G U REI CHAMPAGNE ARDEN REIMS CEDEX
VATON	JOCELYNE	0100081J CLG MARIE CURIE TROYES
FOURNIER- HARLAUT	FABIENNE	0511926S LGT MARC CHAGALL REIMS CEDEX
TANIGASSALAME	THI TOT	0510032H LGT JEAN JAURES REIMS CEDEX
LOUDINET CLASSEE N°2 URCA	PATRICIA	0511296G U REI CHAMPAGNE ARDEN REIMS CEDEX
DOTTA	VALERIE	0100765C CLG MAX HUTIN BOUILLY
MAZY	CHRISTINE	0080017A CLG LES AURAINS FUMAY
HANS	PATRICIA	0080047H LP LY JEAN-BAPTISTE C SEDAN
MARCOTTE	THIERRY	0510070Z RECTO ACADEMIE DE REI REIMS CEDEX
BIGAULT	DELPHINE	0510056J CLG LOUIS PASTEUR SUIPPES CEDEX
FAVEREAUX	VALERIE	0510070Z RECTO ACADEMIE DE REI REIMS CEDEX
CORNILLIER	SYBILLE	0510032H LGT JEAN JAURES REIMS CEDEX
KORDAS-SOURIE	ISABELLE	0109999P D.S.D DE L'AUBE TROYES CEDEX

AVENANT	ANNICK	0510034K LGT FRANKLIN ROOSEV REIMS CEDEX
PRIMAULT	PASCALE	0510074D CROUS REIMS REIMS CEDEX
MOZZICONACCI	BRIGITTE	0510032H LGT JEAN JAURES REIMS CEDEX
LEGRAND	CORINNE	0080017A CLG LES AURAINS FUMAY
DANNE	BETTINA	0089999A D.S.D DES ARDENNES CHARLEVILLE MEZ
LANDRY	CHRISTINE	0511884W LPO L GEORGES BRIERE REIMS CEDEX
RIGHI	REGINE	0521116F DDCSP DDCSPP HAUTE-MA CHAUMONT CEDEX
HUA-URGIN CLASSEE N°3 URCA	MYRIAM	0511296G U REI CHAMPAGNE ARDEN REIMS CEDEX
PIZZANELLI	JOSIANE	0100036K CIO E ROMILLY ROMILLY SUR SEI
REANT	PASCALE	0511188P CLG THIBAUD DE CHAM FISMES

Pour l'ensemble des tableaux d'avancement, il a été tenu compte du classement de la CPE de l'URCA *et du classement de l'UTT* pour attribuer des promotions aux collègues de ces établissements.

#### **4/ Titularisations 2018**

*a/ Titularisation des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :*

20 titularisations pour l'année 2018 sont proposées, 17 ont reçues un avis favorable du supérieur hiérarchique, 2 sont en renouvellement et une personne est en prolongation de droit du fait de son temps partiel.

*b/ Titularisation des adjoints administratifs principaux de 2<sup>e</sup> classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur recrutés par la voie contractuelle :*

02 propositions de titularisation dont les supérieurs hiérarchiques ont apposé un avis favorable ainsi que le jury de titularisation.

*c/ Titularisation des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur recrutés par voie de PACTE :*

1 personne sera titularisée au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

## **5/ Demandes de détachement :**

17 demandes qui ont reçu un avis favorable de leur administration d'origine (Conseils départementaux Aisne, Ardennes, Marne, Mairies, Ministère de la Défense, Milieu hospitalier...) ces personnes auront une affectation si des postes vacants apparaissent après affectations des stagiaires lauréats de concours et des agents non titulaires.

## **6/ Information sur les congés de formation professionnelle :**

3 demandes pour congés professionnels ont été accordées dont une sous réserve de validation de la 1<sup>ère</sup> année.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h50.

Vos commissaires paritaires :

**Carole DEBAY**

Collège Paul Eluard à Verzy

**Patricia OUDINET**

URCA REIMS

**Nathalie PIERREL**

Rectorat de Reims

**Delphine ROSSIGNOL**

Collège du Val de Meuse NOUVION SUR MEUSE

### **SNASUB-FSU**

#### **SECTION ACADÉMIQUE DE REIMS**

**Maison des Syndicats – 15 Boulevard de la Paix – 51100 REIMS**

**[snasub.fsu.reims@snasub.fr](mailto:snasub.fsu.reims@snasub.fr) – 06.86.53.65.34 - <http://www.snasub-fsu-reims.fr/>**